

Image not found or type unknown



fin de periode d oservation

Par **MARIENET**, le **21/02/2009** à **14:03**

jarrive a la fin de ma periode d observation
mon plan de continuitée est prêt pour 10 ans
pourriez vous me dire si passé ce cap si je retrouve tous mes droits bancaire, chéquier carte
emprunt
si pendant ces dix j ai besoin d un prêt pour remplacer une machine ou autre les banques
pourront me suivre ou par raport à cette situation je vais me trouver devant un non categorique
merci